



Décision n° 2026-05-07
École de management de Toulouse - TSM

LE PRÉSIDENT

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment les articles 7 et 14 des statuts annexés,

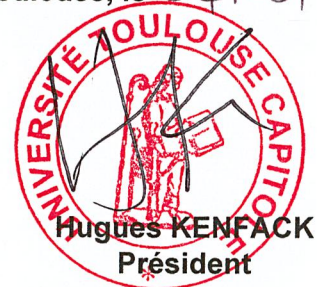
Vu la délibération du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

DÉCIDE

Article unique

Le tarif de la formation continue et alternance proposé par l'École de Management-TSM, au titre de l'année universitaire 2026-2027, annexé à la présente décision, est adopté.

Fait à Toulouse, le 04/05/2022



TARIFS FORMATION PROFESSIONNELLE

Année universitaire 2026/2027

Tarifs 2026/2027
(hors droits
d'inscription)**DIPLOME D'ÉTAT**

M2	Mention Marketing-Vente	
	parcours-type Marketing Distribution & Business	
	Salariés	7 960 €
	Demandeurs d'emploi	7 000 €